

S'informer - S'orienter - Se former - Valider ses acquis



Crédits photos : Badias ; Clément-Arthenon ; Corbis / Région Alsace

# LES POINTS CONSEILS en FORMATION CONTINUE



Vous souhaitez suivre une formation, valider votre expérience professionnelle, changer de métier ou développer de nouvelles compétences...



La Région Alsace et ses partenaires  
vous proposent de rencontrer  
un conseiller expert en formation continue

[www.region-alsace.eu](http://www.region-alsace.eu)

Consultez le site internet  
[www.vae-alsace.com](http://www.vae-alsace.com)

**Région Alsace**  
Direction de l'Éducation et de la Formation  
**Service Formation Professionnelle Continue**  
1 place du Wacken - BP 91006  
67070 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 88 15 66 54  
E-mail : [formation@region-alsace.eu](mailto:formation@region-alsace.eu)  
Janvier 2010



TOUT PUBLIC

# LE CONSEIL PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

## La Région Alsace vous propose

si vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, de bénéficier gratuitement d'un « conseil professionnel personnalisé » pour vous faciliter l'accès à la formation en vous apportant :

un appui direct à la mise en œuvre de votre projet de mobilité ou de transition professionnelle,

des conseils sur la stratégie à adopter pour consolider et sécuriser votre emploi.

## Des conseillers vous aideront à :

Faire le point sur vos acquis et votre projet professionnel

Connaître et comprendre les dispositifs existants (DIF, CIF, VAE, bilan de compétences, retour en formation initiale....)

Elaborer un plan d'action pour mettre en œuvre votre projet

Trouver une formation et vous mettre en relation avec les organismes compétents en fonction de votre projet

Identifier les financements possibles et vous mettre en relation avec les financeurs potentiels

# LES POINTS CONSEILS TERRITORIAUX

